



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Judi 18 décembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

### Etaiet Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

### Etaiet Représentés :

MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard, MARCHELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

### Absents-Excusés :

MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, ROMAIN Manuel, VALDENNAIRE Catherine, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

### CONVOCAATION

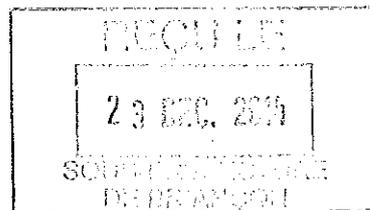
Date	11/12/2014
Affichage	11/12/2014

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	28	32

**THEME :** DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC 4.

**OBJET :** VERT MARINE : APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITES 2013.



Rapporteur : Éric PEYTHIEU.

Le centre aquatique et la patinoire appartiennent à la commune et sont gérés sous la forme d'une Délégation de Service Public.

La convention de Délégation de Service Public a été signée le 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour une durée de 10 ans, avec la société VERT-MARINE.

Ces équipements entièrement rénovés dans les années 2000 sont un atout indéniable pour le Briançonnais tant dans le domaine de l'économie que dans celui du sport (en club, à l'école ou de loisir).

Vert-Marine emploie 24 personnes :

- 7 personnes assurant les tâches de direction et d'accueil dans les deux structures (piscine et patinoire).
- 13 personnes affectées à la piscine.
- 4 à la patinoire.

### **1) CENTRE AQUATIQUE ET LUDIQUE :**

- En 2013 le Centre Aquatique et Ludique a accueilli 16800 usagers soit environ 7418 personnes de moins qu'en 2012, ce qui correspond à une baisse d'environ 4.3 %. Cette baisse s'explique en partie par des conditions atmosphériques très défavorables durant l'été 2013.
- Sont employés, entre autres, 5 maîtres-nageurs diplômés d'état chargés d'une part de la sécurité des usagers et d'autre part de proposer de nombreuses animations aux différents publics.
- L'entretien, la maintenance technique et les contrôles sanitaires sont assurés 7/7 par le personnel d'entretien.
- Ses missions principales sont :
  1. L'accueil du public qu'il s'agisse de la population Briançonnaise ou touristique (essentiellement italienne) durant toute l'année, mais plus particulièrement pendant la période estivale.
  2. L'accueil des scolaires de la maternelle, du primaire, des collèges et du lycée.
  3. L'accueil des stages CIPPA.
  4. L'accueil des associations sportives locales et en particulier du Nautic Club.
- Les temps d'ouverture :
  1. 93,45 h / semaine en période scolaire.
  2. 103 h / semaine en période de « petites » vacances.
  3. 68 h / semaine en période de vacances estivales.
- L'établissement nécessite d'entreprendre des rénovations, notamment celle de l'espace « détente » qui aurait besoin d'être réaménagé pour satisfaire à la demande des utilisateurs et ceci pour une dépense estimée à 60 000 € TTC.

### **2) PATINOIRE :**

- En 2013 la patinoire a accueilli 86357 usagers soit environ 4200 personnes de moins qu'en 2012, ce qui correspond à une baisse d'environ 4.7 %.
- Ses missions principales sont :
  1. L'accueil du public: la population Briançonnaise ou l'ensemble des touristes (essentiellement italiens) durant toute l'année, mais plus particulièrement pendant les périodes de vacances.
  2. L'accueil des scolaires de la maternelle, du primaire, des collèges et du lycée.
  3. L'accueil des stages CIPPA.

4. L'accueil des associations sportives locales et en particulier du HCB et du club de patinage « Les Escartons ». Bien entendu, L'équipe « Les Diables Rouges » est la figure emblématique du site, et draine plusieurs centaines de supporters à chaque match.
  5. L'accueil de spectacles sur glace.
- La maintenance technique de l'installation assurée jusqu'à présent par la société « SEITHA » est dorénavant assurée par la société « AXIMA REFRIGERATION », alors que l'entretien général est effectué par l'équipe d'agents techniques de la patinoire. En 2013, un compresseur a été remplacé.
- Pour mémoire, le remplacement d'une des deux surfaceuses doit être envisagé très prochainement.
- Les temps d'ouverture :
    1. La patinoire est ouverte au minimum une centaine d'heures par semaine, voire plus en période de vacances en fonction des nocturnes proposées au public et des différentes manifestations sportives.

### 3) Comparaison des résultats 2012 et 2013 :

La comparaison des CR 2012 et 2013 met en évidence :

- Une augmentation des produits piscine/patinoire de 0.75 % (Tableau 1).
- Une baisse des charges piscine/patinoire de 0.19 % (Tableau 2).

**Tableau 1**

	Produits			
	2012	2013	Ecart	Ecart en %
<b>Piscine</b>	612 713.15	599 772.30	- 12 940.85	- 2.11
<b>Patinoire</b>	98 010.00	116 303.00	18 293.00	18.66
<b>Total</b>	<b>710 723.15</b>	<b>716 075.30</b>	<b>5 352.15</b>	<b>0.75</b>

**Tableau 2**

	Charges			
	2012	2013	Ecart	Ecart en %
<b>Piscine</b>	951 674.26	976 166.75	24 442.49	2.57
<b>Patinoire</b>	572 128.04	544 796.47	- 27 331.57	- 4.78
<b>Total</b>	<b>1 523 802.30</b>	<b>1 520 913.22</b>	<b>-2 889.08</b>	<b>- 0.19</b>

- Nous constatons également une augmentation des postes suivants :

**Tableau 3**

	2012	2013	Ecart	Ecart en %
<b>Electricité</b>	183 368.41	197 091.24	13 722.83	7.48
<b>Fuel</b>	189 811.10	185 745.28	- 4 065.82	- 2.14
<b>Personnel</b>	718 937.14	755 020.45	36 083.31	5.02

**Conclusion :**

- La comparaison des chiffres 2012 et 2013 met en évidence que charges et produits sont restés relativement stables malgré une baisse de fréquentation des équipements d'environ 4.5 %.
- Il existe une augmentation des charges de personnels (+5%) et d'électricité (+7.48), supérieure à l'inflation.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 9 décembre 2014 et a émis un avis favorable sur le rapport du délégataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2013.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 23 DEC. 2014  
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2014  
NOTIFIÉ LE 24 DEC. 2014

Le Maire,  
Gérard FROMM.

